

Contrat de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
 Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier 2021-2022

1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Période	Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs			Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition par appareil	Coût trimestriel du service
			Avril	Mai	Juin			
1 ^{er} avril 2021 au 30 juin 2021	Centre des services partagés du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	26	26	26	0		2 213,75 \$
			Juillet	Août	Septembre			
1 ^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021	Centre des services partagés du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	26	26	25	0		2 412,37 \$
			Octobre	Novembre	Décembre			
1 ^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2021	Centre des services partagés du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	24	24	24	0		2 012,04 \$
			Janvier	Février	Mars			
1 ^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022	Centre des services partagés du Québec Contrat 2016-2025	Téléphones intelligents	24	24	24	0		1 934,43 \$

Informations complémentaires

Le coût trimestriel du service inclut le coût d'utilisation des appareils, le coût des contrats téléphoniques, le coût des frais d'itinérance, les coûts de résiliation et la taxe de vente du Québec (TVQ). Cependant, à la suite de modifications gouvernementales, les coûts n'incluent pas la TVQ pour les mois de 2022.